

Repéré pour vous

Deux écoles récompensées pour leurs crèches



La crèche de l'école Saint-Henry, à Chemazé, a été reconnue comme la plus originale par l'Apel 53.

PHOTO : ÉCOLE SAINT-HENRY CHEMAZÉ

L'Association des parents d'élèves de l'enseignement libre de la Mayenne (Apel 53) a remis des prix à deux écoles du Sud-Mayenne pour la confection de crèches de Noël, lundi. L'école Saint-Henry, à Chemazé a ainsi reçu le prix de la crèche la plus originale. « C'est la première fois que nous participons. Une quarantaine d'élèves de CE2, CM1 et CM2 qui suivent la catéchèse ont réalisé cette crèche. Ils ont peint les rois mages sur des bâtons de bois, monté un chemin de paille, et confectionné 46 lanternes en papier avec

des bougies électriques », explique Eric Chasseriau, le chef d'établissement.

L'école a ainsi remporté un chèque-cadeau de 100 € à utiliser en librairie. « On va sûrement acheter des livres autour de la pastorale pour les classes des grands », ajoute-t-il.

L'école Sainte-Marie, de Gennes-Longuefuye a aussi été récompensée par le prix de la crèche la « plus priante », indique Fanny Meignan la directrice.



La crèche de l'école Sainte-Marie Gennes-Longuefuye a été reconnue la « plus priante » par l'Apel 53.

PHOTO : ÉCOLE SAINTEMARIE GENNES-LONGUEFUYE